



S.I.V.U. DE LA BONETTE

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 MAIRIE DE JAUSIERS

Membres présents : Gérard BRUN, Jacques PELLOUX, Jean-Michel PASCAL, Alain ISAIA, Christophe MELAN
Membres excusés : Colette FABRON, Daniel RALLON, Jean-Paul RIVAS, Joseph Garcin.

Invités : Jean-Marie FABRON et Serge RAPUC Subdivision Tinée Métropole NCA
Jean-Louis CHAMPROMIS, Lucien CARLES.

Monsieur Jacques FORTOUL, Maire de Jausiers remercie chaleureusement les personnes présentes. Il rappelle l'importance du SIVU de La Bonette tant pour la commune de Jausiers que pour la vallée de La Tinée avec l'implication sans faille de Monsieur Jean-Pascal pour cette route, accompagné de Raymond Bagnis. Nous avons l'obligation de continuer ce travail. Cette route est un lien primordial dans le désenclavement de nos vallées, doublé d'un impact économique conséquent.

Monsieur Gérard Brun Président du SIVU remercie Monsieur Le Maire de Jausiers pour son accueil, ainsi que l'équipe administrative qui a repris ce dossier et propose un tour de table afin que tout le monde se présente.

Monsieur le Président rappelle les quatre points de l'ordre du jour de ce conseil syndical :

1. Travaux d'entretien et de sauvegarde de la route de La Bonette. Assurer la sécurité sur la route. Intégration de la commune de Faucon de Barcelonnette, pour assurer une continuité géographique entre Jausiers et Barcelonnette.
2. Promotion : réédition des autocollants, affiches, brochures et sets de table.
3. Mémoire de Monsieur Jean PASCAL – coordination des installations avec l'assentiment de sa famille.
4. Questions diverses.

1. TRAVAUX D'ENTRETIEN

Monsieur Jean-Marie FABRON rappelle les modalités de travail en matière de travaux et informe que la signalisation routière pour la cime de La Bonette est commandée, conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale du 25 juillet. Elle sera installée au printemps prochain.

L'affaissement, toujours sur le site de la cime de La Bonette, est sous surveillance. A la fin de l'hiver un constat sera établi, pour connaître l'évolution de ce problème. Il faudra de toute façon maintenir ce terre-plein, pour assurer la continuité de la route et le label « La plus haute route inter-vallées d'Europe ».

Les travaux en cours sont abondés par les subventions 2019 avec le financement de la Région PACA 120 000 € et de la Métropole NCA 30 000 €.

Monsieur le Maire de Jausiers confirme le versement annuel de la somme de 10 000 €.



S.I.V.U. DE LA BONETTE

Les nettoyages de la stèle de La Bonette ainsi que tous les panneaux de signalisation sont en cours.

Le risque avalanche du printemps est à prendre en compte. Lors de la fonte des neiges, malgré toutes les précautions et autorisations diverses, nous ne sommes pas à l'abri d'une coulée de neige sur la route.

La question de toilettes sèches est posée. En effet, il serait souhaitable d'installer ce type de matériel au camp des Fourches. La commune de Jausiers fait part de son expérience : beaucoup de succès, mais il faut prévoir le passage des services techniques régulièrement pour effectuer un nettoyage. La solution de mettre des toilettes sèches avec des verts « nettoyeurs » est possible, cependant le coût de ce type d'installation est onéreux.

Le nombre de passage est à ce jour de 124 000 véhicules entre le 6 mai et le 8 septembre :

- Jausiers → Tinée : 66 000
- Tinée → Jausiers : 58 000
- Le nombre de passages de moto est en forte hausse environ 5 000
- Pour affiner ces relevés, il est urgent que la commune de Jausiers répare le compteur installé à la Chalanette.

Monsieur FABRON explique le fonctionnement du marché à bon de commande concernant le goudronnage, les caniveaux, les pistes cyclables, les marquages au sol, la signalétique... Cette consultation est réalisée tous les 4 ans, avec une liste de prix très fournie, afin d'avoir le coût d'intervention. Chaque année, en fonction des subventions allouées et des besoins, une commande est passée auprès de l'attributaire. Ce marché à un seuil bas équivalant à zéro pour atteindre un seuil maximal de 500 000 € en cas de gros travaux. La Commission d'Appel d'Offre se réunira le 5 octobre prochain, en mairie de Jausiers, pour vérifier la complétude des dossiers des candidats, pour analyser ces candidatures et attribuer le marché.

Il est proposé à l'assemblée de se rendre sur le terrain, pour évaluer les besoins et une vérification de la signalétique.

Monsieur Le Maire de Jausiers demande un conseil technique pour le pont des Mats. En effet, ce pont est doté d'un îlot central relativement dangereux, est-il envisageable d'ôter cette installation sans remettre en cause la structure du pont ?

L'accent peut être mis sur la signalétique : marquage au sol, quilles centrales articulées dans un premier temps.

Il faut se rapprocher du service ouvrage d'art du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence, au travers de la Maison Technique de Barcelonnette, pour avoir un avis technique sur cet ouvrage, et prendre ainsi une solution pérenne.

2. PROMOTION

Monsieur Lucien CARLES se présente. Depuis un certain temps il est chargé par le SIVU des objets publicitaires. Chaque année, hormis 2020 où seuls les sets de table ont été commandés :

- 100 000 sets de table sont imprimés et distribués : 30 000 exemplaires pour la vallée de l'Ubaye, 30 000 exemplaires pour la vallée de La Tinée et 40 000 exemplaires pour le SIVOM de La Tinée à Clans
- 10 000 autocollants,
- 2 000 flyers
- 300 affiches



S.I.V.U. DE LA BONETTE

Le devis de l'imprimeur pour cette commande est estimé à 11 200 € HT

Monsieur Lucien CARLES est chargé de mettre à jour les différents supports promotionnels : sets de table, autocollants, flyer en stipulant "La plus haute Route inter-vallée". Le conseil syndical renouvelle sa confiance à Monsieur Carles et le charge des commandes futures. Il est demandé aux Mairies d'avertir s'il y a eu des changements dans les coordonnées sur les sets de table.

Monsieur Jean-Louis CHAMPROMIS est en charge de la communication digitale. Une convention entre sa société « Vidéosoon » et le SIVU a été actée en 2019. Cette convention n'est pas dénoncée.

La page Facebook de la Bonette rencontre un vif succès avec un nombre croissant de vues.

Un nouveau support pour le film de la Bonette réalisé en 2018 est envisageable. Ce film peut être gravé sur une clé USB, format carte de crédit, prix de vente 11 € par série de 10, les communes intéressées par cet objet promotionnel peuvent également y glisser des films qui leur sont propres.

Il est décidé d'informer toutes les communes adhérentes, la Maison des Produits de pays de Jausiers, les Offices de Tourisme de l'existence de cet objet promotionnel.

Il est urgent de s'occuper de la mise à jour du site de La Bonette : <http://routedelabonette.fr>

Le Conseil Syndical décide de demander un devis au prestataire TINEESI, constructeur du site, pour une formation pour 3 personnes. Cette formation se déroulera au plus tôt à Saint Etienne de Tinée.

3. MÉMOIRE DE JEAN PASCAL

À la vue de l'investissement passionné de monsieur Jean PASCAL pour la route de La Bonette plusieurs propositions sont à l'étude. Le SIVU est là pour coordonner ces hommages en parfaite adéquation avec la famille.

- La Commune de Jausiers souhaite installer une plaque commémorative aux casernes de Restefond et dénommer cet emplacement « Square Jean PASCAL – Président du SIVU de La Bonette ».
- Monsieur CHAMPROMIS propose d'installer une plaque commémorative à la brèche et dénommer ainsi cet endroit « passage Jean PASCAL » avec un rappel de toute son action pour la sauvegarde de cette route.
- La commune de Saint Dalmas le Selvage envisage de positionner une plaque au Pont Haut, "Route Jean Pascal".
- Possibilité de nommer le sentier d'accès à la table d'orientation "Sentier Jean Pascal"
- La commune de saint Etienne de Tinée envisage de nommer une partie d'un boulevard Jean Pascal.

Il est rappelé que les routes situées dans les Alpes Maritimes sont gérées par la Métropole NCA. Il faudra donc que les communes se rapprochent de cette entité.

Monsieur Jean-Michel PASCAL est favorable au projet de la commune de Jausiers, ainsi qu'à celui du passage au niveau de la brèche. Il souhaite que l'action de son papa soit notée, sans oublier la particularité du SIVU qui relie 2 vallées et 2 départements.

Jean-Michel PASCAL est chargé de rédiger un texte qui rappellera l'engagement de son père. Texte que l'on retrouvera également sur les sets de table.



S.I.V.U. DE LA BONETTE

4. QUESTIONS DIVERSES

COL RESERVE AUX CYCLISTES

Monsieur Jacques PELLOUX, vice-président du SIVU, émet la demande de fermeture de route pour les cyclistes. Cette fermeture d'une matinée *fin juin / début juillet*, s'intégrerait dans le programme des cols réservés aux cyclistes fait au niveau des départements des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes. Opérations soutenues par la Région.

Depuis plusieurs années la commune de Jausiers demande à la métropole d'envisager cette fermeture. La route devra être fermée des 2 côtés. Beaucoup de questions liées notamment à la sécurité sont posées. Monsieur Christophe MELAN indique qu'il serait plus judicieux de fermer la route tout un dimanche au mois de septembre, comme au Stelvio en Italie, et de faire un rendez-vous de fin de saison pour les cyclistes. En tout état de cause il faut que le Président de la Métropole se positionne sur ce projet.

Nota = Pour la course pédestre la route est coupée que sur la partie sommitale de la boucle, et pour le Pèlerinage de notre Dale du Très Haut la route est coupée que pendant une heure.

BRUIT

Un collectif contre le bruit s'est constitué coté Alpes de Haute Provence.

Monsieur Le Maire de Jausiers discute et informe ces personnes régulièrement sur les actions qui sont menées par la commune pour essayer d'amoinrir ce désagrément.

Les représentants de la FFMC, moto, ont été reçus en Mairie. Ils vont proposer des médiations auprès de leurs adhérents. Il est également envisagé l'installation d'un panneau informatif pour notifier à tous que cette route passe dans des villages et qu'il faut respecter les habitants.

Au point de vue technique, des marquages au sol peuvent être fait, ainsi que des passages rugueux. Attention car ces installations déplacent le problème, les utilisateurs ralentissent dans les zones marquées et ré accélèrent juste après.

PROPOSITIONS D'ENTRETIEN

Messieurs FABRON et RAPUC sont les interlocuteurs privilégiés en matière de travaux, et les problèmes liés à la route.

Sur la zone de la Prégonde, l'élargissement de route serait le bienvenu. La commune de Jausiers n'est pas propriétaire de ces terrains. Il faut envisager sérieusement un accord avec le propriétaire.

Monsieur FABRON rappelle que les services techniques de la commune de Jausiers doivent tenir un cahier d'interventions, avec les dates, heures et types de travaux effectués. Ce cahier de bord permettra en cas d'accident de dédouaner la commune en matière de sécurité.

SUBVENTIONS

Monsieur le Président rappelle que toutes les demandes de subventions pour l'année 2020 ont été transmises à la Région Sud, à la Métropole NCA et au Conseil départemental des AM.

La séance est levée à 12h20

SIVU DE LA
BONETTE . RESTEFOND
Mairie . 04850 . JAUSIERS

Le Président
Gérard BRUN